

> Intitulé de l'emploi

Technicien supervision informatique et télécommunications

> Autres appellations

- Pupitreur

> Définition synthétique

Le technicien supervision informatique et télécommunications supervise le bon fonctionnement des équipements informatiques et de télécommunications.

> Activités principales

- Supervision de l'état des systèmes informatiques nécessaires à l'exploitation quotidienne
- Application des consignes d'exploitation et participation à leur amélioration
- Réalisation d'actions de maintenance préventive, corrective et curative sur les systèmes informatiques et de télécommunications
- Réponse aux sollicitations des utilisateurs du système d'information du service (support de type help-desk)
- Contrôle de la qualité des observations télé-mesurées
- Accueil téléphonique en dehors des heures de bureau

> Compétences requises

Savoir :

- Télécommunications et informatique
- Principes de base météorologiques

Savoir-faire :

- S'adapter aux nouveautés

Comportements professionnels :

- Réactivité, courtoisie
- Rigueur

> Conditions particulières d'exercice

- Service posté avec des Vacances de 12 heures 7 jours sur 7
- Astreintes et travail de nuit en cas de cyclone

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Augmentation de la compétence technique

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois